

N/REF : 28/08/2026 11H02 C:024366 I:30854

IMMOSQUARE

V/Email reçu le Vendredi 28/08/2026 a 11H02

**30, RUE AMPERE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 38 ELYSEES
38 RUE DES CHAMPS ELYSEES
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 14 Septembre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 38 ELYSEE - LGT DE M.TAYEB - 0623385444
OU 06 60 36 52 03

MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE URGENCE REFOULEMENT

Donneur d'ordre : Mme E SIRACUSA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 28/08/2026 A 15H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.TAYEB
DEBOUCHAGE A LA HAUTE PRESSION PAR L'INTERIEUR DE L'APPARTEMENT PAR LE
COUDE DU TOILETTE
APRES ESSAI A LA CANNE
PERÇAGE DU COUDE DE L'ÉVACUATION DES TOILETTES POUR DEBOUCHAGE
REBOUCHAGE AVEC DU CIRAL
CONTROLE ECOULEMENT
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 11/09/26 A 10H19
ELODIE.SIRACUSA@IMMOSQUARE.FR

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 28/08	1	174,79	436,97
TOTAL H.T.				436,97
T.V.A. a 10,00%				43,69
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>480,66</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN